



Direction  
Référence : EAU-AUT-25-0227  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Garnich  
15, rue de l'Ecole  
L-8353 Garnich

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage final Art. 24 §2

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Requérant(s)</b> | PRL s.à r.l.  |
| <b>Objet</b>        | Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Um Weier II » à Dalhem |
| <b>Localité(s)</b>  | Dahlem  |
| <b>Commune(s)</b>   | Garnich   |

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés